

ORPI FÈVRE IMMOBILIER — BARÈME D'HONORAIRES

Vente d'Habitation, Location & Gestion Locative — Tarifs TTC applicables au 1er Octobre 2026

1. Honoraires de Transaction — Vente d'Habitation (TTC)

Base de calcul des honoraires : Prix de vente hors honoraires. Honoraires à la charge du vendeur (sauf stipulation contraire au mandat).

Tranche de Prix du Bien	Mandat Exclusif (OrpiMax)	Mandat Simple	Avantage Exclusivité
Jusqu'à 50 000 €	Forfait 4 500 € TTC	Forfait 5 500 € TTC	Économie de 1 000 € TTC
De 50 001 € à 100 000 €	8,0 % TTC	9,5 % TTC	- 1,5 point
De 100 001 € à 180 000 €	6,5 % TTC	7,5 % TTC	- 1,0 point
De 180 001 € à 300 000 €	5,5 % TTC	6,5 % TTC	- 1,0 point
De 300 001 € à 500 000 €	4,5 % TTC	5,5 % TTC	- 1,0 point
Au-delà de 500 000 €	4,0 % TTC	5,0 % TTC	- 1,0 point

* Les tranches ne sont pas cumulables entre elles. Les honoraires sont calculés en appliquant le taux de la tranche correspondant au prix net vendeur du bien.

2. Honoraires de Location (Habitation vide ou meublée - Résidence principale Loi ALUR)

Plafonds légaux applicables en zone non tendue. Honoraires partagés entre le bailleur et le locataire.

Prestations de Location ALUR	Part Locataire (Plafond ALUR)	Part Bailleur	Total Honoraires
Visite, constitution du dossier & rédaction du bail	8,00 € TTC / m ²	8,00 € TTC / m ² (max 1 mois de loyer HC)	16,00 € TTC / m ²
Établissement de l'état des lieux d'entrée	3,00 € TTC / m ²	3,00 € TTC / m ²	6,00 € TTC / m ²
Total Prestation Location	11,00 € TTC / m²	11,00 € TTC / m²	22,00 € TTC / m²

Prestations de Location ALUR	Part Locataire (Plafond ALUR)	Part Bailleur	Total Honoraires
Habitation			

Locations spécifiques (Hors Loi ALUR) :

- **Stationnement / Garage seul** : Forfait de 150,00 € TTC à la charge du locataire + 150,00 € TTC à la charge du bailleur.
- **Baux commerciaux / professionnels / dérogatoires** : 10 % HT du loyer triennal HT à la charge du preneur.

3. Barème d'Honoraires de Gestion Locative (Mandat de Gestion)

Formule / Prestation	Tarif TTC	Détail & Services Inclus
Gestion Locative Courante	7,20 % TTC (6,00 % HT)	Avenants, appel et quittancement des loyers, révision annuelle (IRL), régularisation des charges, suivi des travaux d'entretien, espace extranet bailleur/locataire.
Option Garantie Loyers Impayés (GLI)	2,30 % TTC	Prise en charge des loyers impayés sans limite de durée, dégradations immobilières et protection juridique.
Aide à la déclaration fiscale	50,00 € TTC / an / lot	Récapitulatif annuel préparé pour la déclaration d'impôts des revenus fonciers (2044) du propriétaire.

Informations Légales & Mentions Obligatoires

Agence : ORPI FÈVRE IMMOBILIER — Zone commerciale La Loge, 2 route de Tours, 37190 AZAY-LE-RIDEAU

Raison Sociale : SARL FEVRE IMMOBILIER au capital social de 5 000 €

RCS : RCS de TOURS n° 108 168 204

Carte Professionnelle : Carte Professionnelle T n° 3701 2026 000 000 024 délivrée par la CCI de Tours

Garantie Financière : Caisse de garantie financière Allianz IARD (1 Cours Michelet, 92076 Paris La Défense Cedex) — Montant de la garantie financière : 110 000 €

Assurance RCP : Allianz IARD n° 41318954

Honoraires applicables au 01 Octobre 2026 — Document affiché conformément aux dispositions de la loi Hoguet, de la Loi ALUR et du Code de la consommation.